



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 18 décembre,  
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,  
En suite de convocation en date du 11 décembre 2024,  
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,  
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés  
suivants :

- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Monsieur Dominique VASSEUR donne procuration à Monsieur Jacky LELONG
- Madame Yamina SADOUNE donne procuration à Madame Khadija LANNABI
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDE

Monsieur David GUIDÉ est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Motion de soutien aux habitants de Mayotte**

Monsieur le Maire expose qu'à la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte, le plus dévastateur enregistré sur l'archipel depuis 90 ans, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle.

Que les conséquences humaines, sanitaires et matérielles ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place indiquent qu'elles sont dramatiques et durables : logements et hôpitaux détruits, manque d'eau, de nourriture, personnes disparues.

Les membres du Conseil Municipal s'associent à la douleur de tous les Mahoraises et Mahorais, particulièrement des familles des victimes, en leur exprimant toute leur solidarité et leur soutien.

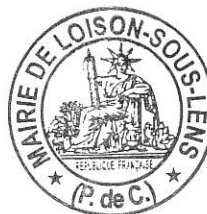
Considérant que Mayotte a besoin de notre aide, les membres du Conseil Municipal décident :

**Vote à l'unanimité**

- De se rapprocher de l'Association des Maires de France pour définir les modalités de mise en place d'une aide d'urgence (aide financière, fourniture de biens essentiels etc.)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 19 décembre 2024



Le Maire,

**Daniel KRUSZKA**